



## FICHE TECHNIQUE

# KEIM LASURE CONCRETAL®

## 1. DESCRIPTION

KEIM Lasure Concretal est une lasure minérale prête à l'emploi, à base d'un double liant sol-silicate, qui remplit les conditions de conformité de la norme NFT 36005 Famille I - Catégorie 1b1 (produits contenant au plus 5 % de composés organiques selon le fascicule de documentation FD T 30-808 pour revêtements dits «minéraux»). KEIM Lasure Concretal est destinée à la création d'effets décoratifs opaques ou transparents (en dilution avec KEIM Fixatif-Concretal ou KEIM Concretal-Base) et à la protection des bétons.

## 2. DOMAINE D'APPLICATION

KEIM Lasure Concretal est destinée à la réalisation de revêtements en fine épaisseur sur tous types de bétons en intérieur et en extérieur : béton architectonique, béton matricé, béton banché, éléments de béton préfabriqué, béton ragréé.

Elle peut être soit transparente pour ennoblir les bétons en association avec KEIM Fixatif-Concretal ou KEIM Concretal-Base, pour masquer les défauts de surface ou traces et en estompant les réparations dans la teinte du béton, soit dans tout autre teinte en fonction de l'aspect du béton et de la finition recherchée.

La finition opaque permet de reminéraliser (durcissement) et protéger de façon préventive contre l'eau.

L'effet de protection contre l'eau et les intempéries peut être renforcé en utilisant la couche d'impression hydrofugeante KEIM Silangrund.

### Mise à la teinte :

Toutes les teintes du nuancier KEIM Exclusiv sont disponibles. Teintes spéciales sur demande. Ne pas employer de colorants universels.

## 3. PROPRIÉTÉS

- Permet la réalisation de revêtements d'une grande durabilité y compris en atmosphères polluées
- Masque les défauts d'aspect des bétons (taches, différences de teinte, réparations, etc.)

- Met en valeur les parements de béton sans dénaturer leur structure : parfaitement adaptés aux bétons matricés et bétons architectoniques
- Protège le béton contre les eaux de ruissellement et la pénétration de substances nocives
- Non filmogène : réagit chimiquement avec le béton, renforce sa dureté superficielle
- Perméabilité à la vapeur d'eau exceptionnelle qui favorise l'évacuation de l'humidité résiduelle des bétons

### Base liante :

Combinaison des liants silicate de potassium, sol de silice et acrylate pur.

### Données techniques :

- Densité : 1,1 à 1,3
- Epaisseur d'air équivalente pour la diffusion de vapeur d'eau :  $S_d = 0,02$  m

## 4. APPLICATION DU PRODUIT

### Préparation des fonds :

Les supports seront conformes aux prescriptions du DTU 59.1. Ils doivent être propres, sains, secs et solides. Eliminer les particules non adhérentes, poussières, efflorescences, graisses, algues et mousses par grattage, brossage, lavage haute pression ou par tout traitement adapté. Les supports comportant un revêtement à liant organique sont à décaper intégralement.

Sur les bétons neufs, éliminer les résidus d'huiles de décoffrage superficielles avec KEIM Nettoyant béton. Les bétons bien solides et propres ne nécessitent pas de traitement préalable particulier.

Sur les bétons très absorbants ou bien les surfaces soumises aux intempéries, il est possible, afin de renforcer la protection contre l'eau, d'appliquer une couche de complément d'hydrofugation KEIM Silangrund, avant l'application de la couche de fond KEIM Lasure Concretal. Celle-ci doit être effectuée au minimum 4h et jusqu'à 36h après l'application de KEIM Silangrund. Pour reminéraliser les bétons très absorbants, poreux, voire farinants, ou sur les anciens revêtements minéraux, appliquer une couche d'impression



régulatrice d'absorption avec KEIM Fixatif-Concretal.

**Mise en oeuvre de la lasure transparente :**

En extérieur les exigences de tenue aux intempéries nécessitent en général deux couches de KEIM Lasure Concretal appliqué à la brosse.

La couche de fond et la couche de finition peuvent être exécutées avec KEIM Lasure Concretal diluée soit avec KEIM Concretal-Base, soit avec KEIM Fixatif Concretal. La dilution et le type de diluant dépendent de l'effet recherché.

Bien mélanger KEIM Lasure Concretal avant et pendant les travaux.

Ne pas ajouter d'eau ou d'autres produits.

**Recommandations :**

Les composants du système Lasure Concretal, Concretal-Base et Fixatif Concretal peuvent être mélangés entre eux et dans les proportions souhaitées.

La dilution de KEIM Lasure Concretal avec KEIM Concretal-Base apporte une belle transparence, de l'épaisseur et une consistance idéale.

La dilution de KEIM Lasure Concretal avec KEIM Fixatif Concretal apporte à la lasure une extrême transparence, une légère brillance et une très fine épaisseur.

**Mise en oeuvre de la lasure opaque :**

La mise en oeuvre d'une lasure opaque, structurante et de faible épaisseur nécessite une couche de fond et une couche de finition.

**Couche de fond :**

Diluer 15 L de KEIM Lasure Concretal avec max. 2,5-8L de KEIM Fixatif Concretal (1L de KEIM Lasure Concretal pour 0,2-0,5L de KEIM Fixatif Concretal).

**Couche de finition :**

Appliquer KEIM Lasure Concretal sans reprise et sans trace au rouleau, à la brosse ou par projection mécanisée airless.

**Conditions d'application :**

Température ambiante et du support comprise entre 5°C et 30°C. Hygrométrie de l'air ambiant max. 80%. Ne pas appliquer en plein soleil, sur support surchauffé et par vent fort. Protéger la façade de la pluie et de l'humidité avant et après application.

**Temps de séchage :**

Recouvrable en 12 heures.

La couche de fond est à appliquer entre mini. 4h et

max. 36h après l'imprégnation hydrofuge KEIM Silangrund.

**Consommation :**

Pour un système de lasure opaque en deux couches :  
250 mL/m<sup>2</sup> de KEIM Lasure Concretal  
40 mL/m<sup>2</sup> de KEIM Fixatif Concretal

Pour un système de lasure transparente en deux couches :

Consommation dépendante du taux de dilution et de l'effet souhaité.

	Consommation totale pour 2 couches	dont LASURE CONCRETAL	dont FIXATIF CONCRETAL
Opaque	0,25 L/m <sup>2</sup>	0,21 L/m <sup>2</sup>	0,04 L/m <sup>2</sup>
Dilution 1:3	0,20 L/m <sup>2</sup>	0,05 L/m <sup>2</sup>	0,15 L/m <sup>2</sup>
Dilution 1:5	0,18 L/m <sup>2</sup>	0,03 L/m <sup>2</sup>	0,15 L/m <sup>2</sup>
Dilution 1:10	0,12 L/m <sup>2</sup>	0,01 L/m <sup>2</sup>	0,11 L/m <sup>2</sup>

Consommations indicatives moyennes de KEIM Lasure Concretal sur support lisse et moyennement absorbant.

Les consommations indiquées sont des valeurs de référence sur support lisse. Elles dépendent fortement de l'état du support, de sa capacité d'absorption, de la technique de mise en oeuvre et devront être déterminées avec exactitude par essais sur chantier.

**Nettoyage du matériel :**

Nettoyer les outils à l'eau aussitôt après usage.

**5. CONDITIONNEMENT**

Bidon de 1L et seau plastique de 5L et 15 L.

**6. STOCKAGE**

Sous abri, 1 an dans son emballage d'origine non ouvert, dans un endroit frais. Ne pas exposer en plein soleil et à la chaleur. Bien refermer les emballages entamés.

**7. DESTRUCTION**

Code CED : 08 01 12

Ne recycler que les emballages vides.



### 8. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Protéger les surfaces qui ne sont pas à peindre (vitrages, menuiseries, etc.) et éliminer immédiatement les projections de peinture avec une éponge humide.  
Tenir hors de portée des enfants.

Consulter la fiche de données de sécurité du produit.

### 9. GARANTIES COMMERCIALES

#### Garantie Couleur 20 ans :

Une attestation de Garantie Couleur 20 ans peut être délivrée à la maîtrise d'ouvrage. Se référer aux conditions d'attribution auprès du service commercial KEIM.



### 10. CERTIFICATIONS ET LABELS

KEIM Lasure Concretal est conforme au Protocole AFSSET 2009 qui permet d'apposer un étiquetage A+ et caractérise les produits qui préservent la qualité de l'air intérieur grâce à une faible émission de COV.



Les renseignements techniques qui figurent dans cette fiche ne peuvent en aucun cas se substituer à un descriptif précis établi par nos services techniques. Les informations délivrées sont le fruit d'un travail de développement approfondi et de nos retours d'expérience de chantiers. Nos recommandations écrites et orales, ont pour objectif de soutenir les utilisateurs dans leur choix de produits et n'ont aucune valeur contractuelle. Elle ne dispensent en aucun cas l'acheteur et l'applicateur de l'obligation de s'informer avec attention au sujet du caractère approprié de nos produits à une utilisation prévue. Les règles de l'Art et DTUs en vigueur devront être respectés. Les modifications liées à l'amélioration des produits ou à leur application nous sont réservées. La présente fiche annule et remplace toute édition antérieure. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier qu'il s'agit bien de la dernière édition.